



MANDAT DE PRÉLÈVEMENT SEPA

En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez les RÉGIES DES EAUX ET D'ASSAINISSEMENT DE MONT DE MARSAN AGGLO à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte conformément aux instructions des RÉGIES DES EAUX ET D'ASSAINISSEMENT DE MONT DE MARSAN AGGLO.

Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Toute demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé. En cas de prélèvement non autorisé, cette demande doit être présentée sans tarder et au plus tard dans les 13 mois.

VOTRE NOM

* Nom/prénom du débiteur

VOTRE ADRESSE

* N° et nom de rue

* Code postal

* Ville

* Pays

COORDONNÉES DE VOTRE COMPTE (JOINDRE UN RIB)

* Numéro d'identification internationale du compte bancaire - IBAN (International Bank Account Number)

* Code international d'identification de votre banque - BIC (Bank Identifier Code)

CRÉANCIER

Régies des Eaux et de l'Assainissement de Mont de Marsan Agglo

* Nom du débiteur

FR37EAU674464

* Identifiant ICS

1 rue Cazaillas - BP 20015

* Numéro et Nom de la rue

40001

* Code postal

Mont de Marsan

* Ville

France

* Pays

TYPE DE PAIEMENT Paiement récurrent / répétitif

Paiement ponctuel

SIGNATURE

* Lieu

* Date : JJ MM AAAA

* Veuillez signer dans l'encadré

PAR COURRIER

Régies des eaux et de l'assainissement
de Mont de Marsan Agglo
1 rue Cazaillas - BP 20015
40001 Mont-de-Marsan Cedex

PAR TÉLÉPHONE

Tél. 09 69 39 24 40
Du lundi au vendredi
de 8h à 12h et de 13h30 à 17h30
Urgences 24h/24

PAR INTERNET

facturation@montdemarsanagglo-eau.fr
ou sur www.montdemarsanagglo-eau.fr

MANDAT À RETOURNER, ACCOMPAGNÉ D'UN RIB, À L'ADRESSE SUIVANTE :

Régies des eaux et de l'assainissement de Mont de Marsan Agglo
1 rue Cazaillas - BP 20015 - 40001 Mont-de-Marsan Cedex

NOTE : vos droits concernant le présent mandat sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque. Les informations contenues dans le présent mandat, qui doit être complété, sont destinées à n'être utilisées par le créancier que pour la gestion de sa relation avec le client. Elles pourront donner lieu à l'exercice par ce dernier, de ses droits d'opposition, d'accès et de rectification tels que prévus aux articles 38 et suivants de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés.